
[Imprimer](#)

Nanterre : un marché de travaux pour des espaces publics de la ZAC des Groues

Image

Paris La Défense a diffusé un marché pour les travaux des espaces publics sur le secteur de la frange ouest de la ZAC des Groues à Nanterre (Hauts-de-Seine).

“Le projet des Groues est un projet de renouvellement urbain, qui a pour objectif de développer un quartier de vie mixte d’un point de vue urbain et social prenant en compte le développement durable dans la conception des espaces privés et publics, ainsi que de raccorder le tissu urbain de Nanterre aux communes de La Garenne-Colombes et Courbevoie”, explique l’aménageur.

La consultation lancée par ce dernier concerne l’aménagement des voiries et des espaces publics de la frange ouest du secteur Garenne, qui inclut notamment l’aménagement :

- du débouché de la passerelle Eole et des aménagement cyclables provisoires prévus pour la livraison d’Eole,
- de la partie ouest de la promenade du balcon entre la rue de la Garenne et le bd Arago et longeant les voies du RER E,
- de la venelle G4,
- de la voie nouvelle 2 (composé des tronçons 2-1 et 2-2),
- de la rue de Lens,
- de la rue de la Garenne entre le pont Hébert et la rue d’Arras, y compris placette Hébert,
- des aménagements extérieurs sur espace privé des lots Sermat et Jet Family.

Le marché prévoit aussi la réalisation de tranchées pour le dévoiement de réseau HTA sur la rue d’Arras.

Contraintes physiques et de planning

Certains aménagements publics sont déjà en cours de réalisation dans le cadre d’un premier marché attribué aux regroupements dont les mandataires sont Colas (lot 1) et Terideal segex (lot 2), précisent les documents de marché

“Le fait que la ZAC soit développée dans un contexte existant impose des contraintes physiques et de planning, indiquent ceux-ci. L’avancement du projet et des travaux de construction sont strictement connectés aux acquisitions foncières, aux libérations de terrain et au phasage avec les travaux de construction des bâtiments : le déroulement du projet par tranches et par phases décrites ci-après est donc nécessaire.”

[Consulter l’avis](#)